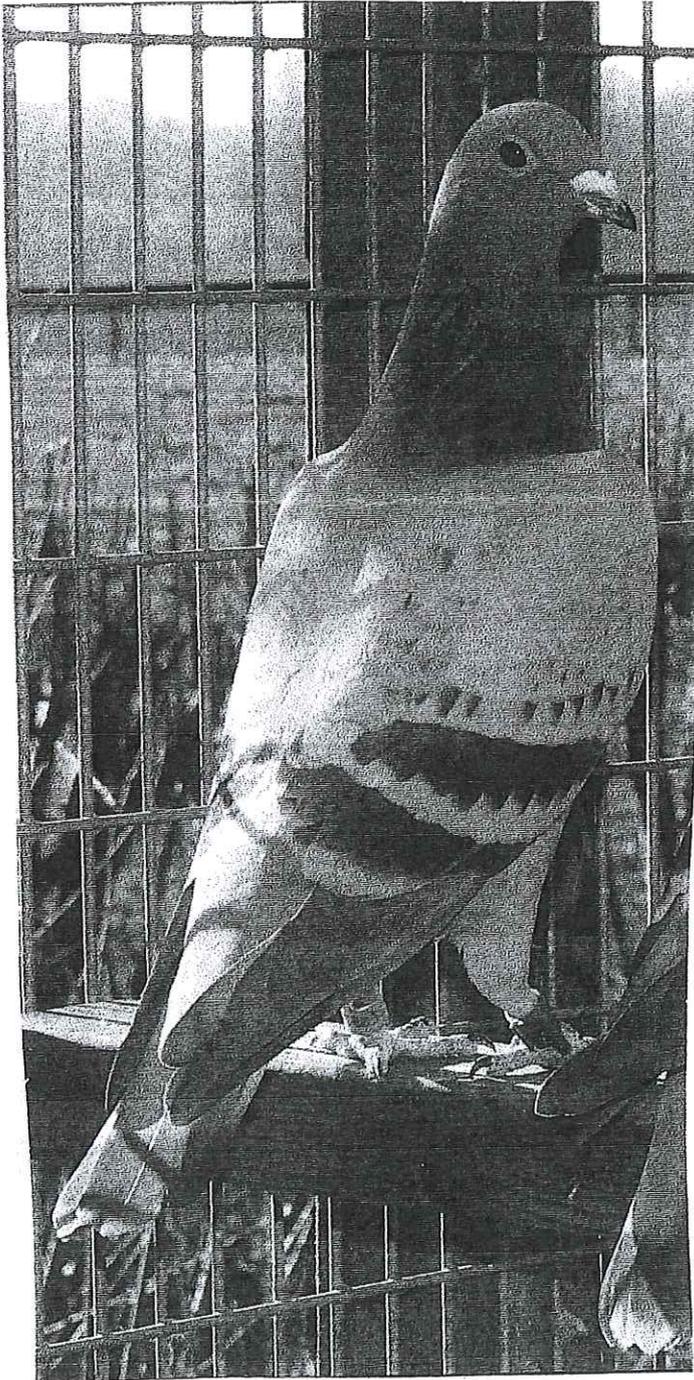


# Entente de l'ouest



**Itinéraire 2021**

**Vitesse**

**et**

**1/2 Fond**

# **L'entente de l'Ouest**

Remercie tous les annonceurs qui ont contribué à  
la réalisation de cet itinéraire.  
Elle invite tous ses membres à faire confiance en  
priorité à ces firmes.



**HOBBY  
CENTER** N.V. **ONVYN** S.A.

Kruisstraat, 97, Rue de la Croix - 9600 Ronse-Renaix  
Tel. 055 20 93 88 - Fax 055 20 95 07 - [www.hobbycenteronvyn.be](http://www.hobbycenteronvyn.be)

Meer dan 2000 artikelen voor alle grote en kleine dieren.  
Plus de 2000 articles pour petits et grands animaux.



## **Marbrerie François**

**Réalise tous travaux de la pierre** : Escalier - Tablette - Cuisine - Vasque - Douche

Couve mur - Seuil - Plan de travail - Table - Cheminée - Espace parc et jardin.

**Pierre bleue, Marbre, Granit et Quartz.**

Zoning d'Ath - Rue pré du roy

Tél. 068/28.14.74

Gsm : 0497/50.96.18

[marbreriefrancois@hotmail.be](mailto:marbreriefrancois@hotmail.be)

**ENTENTE DE L'OUEST**  
**FRASNES - MOUSTIER - LEUZE - ELLEZELLES.**

**Programme des concours 2021**

DATE	ORGANISATEUR	Concours VITESSE	Concours ½ FOND	Entraînements
03/04	LEUZE	NIERGNIES		
10/04	LEUZE	NIERGNIES		
17/04	LEUZE	PONT		NOYON
24/04	LEUZE	PONT		NOYON
01/05	MOUSTIER	ECOUEN	TOURY	NIERGNIES
08/05	FRASNES	PONT	TOURY	NIERGNIES
13/05	FRASNES	NOYON		
15/05	LEUZE	ECOUEN-NIERGNIES (jeunes uniquement)	ORLEANS	
22/05	ELLEZELLES	PONT-NIERGNIES (jeunes uniquement)	TOURY	
29/05	MOUSTIER	PONT (3 cat)	TOURY	NOYON
05/06	FRASNES	PONT	ORLEANS	NOYON
12/06	LEUZE	ECOUEN	TOURY (3 cat)	NOYON
19/06	ELLEZELLES	PONT	TOURY	NIERGNIES
26/06	MOUSTIER	ECOUEN	ORLEANS	NIERGNIES
03/07	LEUZE	PONT	TOURY	
10/07	FRASNES	PONT	TOURY	
17/07	ELLEZELLES	ECOUEN	ORLEANS	
21/07	FRASNES	NOYON		
24/07	MOUSTIER	PONT	TOURY	
31/07	FRASNES	ECOUEN		
07/08	LEUZE	PONT	SERMAISES	
14/08	ELLEZELLES	ECOUEN	SERMAISES	NOYON
21/08	MOUSTIER	PONT	SERMAISES	
28/08	FRASNES	PONT	SERMAISES	
04/09	AUBECHIES	NOYON		
11/09	ELLEZELLES	NOYON		
18/09	MOUSTIER	NOYON		
25/09	LEUZE	NOYON		

## Attention !

- Suite à la modification de l'article 54 du règlement sportif de l'EPR Hainaut-Brabant wallon, les pigeons pour entraînements ne seront plus acceptés pour les étapes où un concours est prévu
- Les engagements auront lieu uniquement sur rendez-vous
- Les règles sanitaires « Covid 19 » sont de stricte application lors des engagements et des dépouillements

Pour la prise de rendez-vous, vous êtes invités à prendre contact avec :

- Pierre Titart (0471/293.258) ou Michel Devos (0472/203.703) pour les concours d'avril
- Michel Devos pour les entrainements de semaine
- Le responsable de la société organisatrice pour les concours à partir du 1<sup>er</sup> mai

## **A. CONCOURS DE VITESSE**

**Ligne du Centre** : Lâcher unique de l'entente de l'Ouest, de l'Entente des 5 et de l'Entente Frontalière  
**Convoyeur** : SA WYBO.

Distribution des prix : les prix seront répartis par 2 inscriptions

**Heures de lâcher** : Avril et septembre : à partir de 8 H ; Mai - juin – juillet et août : 1<sup>ère</sup> heure favorable

En cas de mauvais temps, le rapatriement des pigeons aura lieu le lendemain au plus tard à 15 H. Si le temps le permet, l'organisateur pourra décider de lâcher les pigeons à la frontière en accord avec le convoyeur et le Président de l'Entente.

Dans le cas contraire, les pigeons seront remis aux amateurs dès leur retour au local.

### **RAYONS DE L'ENTENTE**

L'Entente de l'Ouest, l'Entente des 5 et l'Entente Frontalière organisent ensemble, pour toutes les étapes du programme, un concours général. Pour les concours généraux, en application d'une décision de l'AG nationale du 22/2/2019, les catégories Vieux et Juniors seront regroupées en un classement unique avec un doublage pour les juniors uniquement.

Un doublage, facultatif et gratuit, est organisé pour les amateurs de l'Entente de l'Ouest. Tous les pigeons d'un même amateur doivent être enlogés dans le même bureau (toutes catégories confondues).

### **Concours généraux - Entente de l'Ouest/Entente des 5/Entente Frontalière**

Le rayon est formé des communes suivantes et celles situées à l'intérieur du périmètre formé par celles-ci : Laplaigne, Peronnes, Vaulx, Antoing, Tournai, Warchin, Havinnes, Quartes, Velaines, Anseroeul, Russeignies, Renaix, Schorisse, Opbrakel, Nederbrake, Parike, Deftinge, Goeferdinge, Geraardsbergen, Onkerzele, Moerbeke, Viane, Bever, Sint-Pieters Kapellen, Marcq, Silly, Gibecq, Mévergnies, Attre, Maffle, Ath, Ormeignies, Huissignies, Ladeuze, Grossage, Sirault, Stambruges, Pommeroeul, Ville-Pommeroeul, Bernissart, Bon Secours, Peruwelz, Wiers, Callenelle et Maubray

### **Doublage « Entente de l'Ouest »**

Le rayon est formé des communes suivantes et celles situées à l'intérieur du périmètre formé par celles-ci : Ellezelles, Flobecq, Wodecq, Lahamaide, oeudeghien, Mainvaulx, Bouvignies, Villers St Amand, Ligne, 2 Chapelle, Blicquy, Aubechies, Tourpes, Wuillaupuis, Bury, Roucourt, Baugnies, Barry, Maulde, Beclers, Havinnes, Quartes, Forest, Cordes, Arc-Wattpont, Dergneau, Saint -Sauveur.

### **APPAREILS ET CONSTATATIONS**

Seuls les pigeons constatés dans les heures normales figureront au résultat. Si le nombre de pigeons constatés est insuffisant pour clôturer le résultat (en cas de concours irrégulier), les derniers prix seront remboursés.

Le dépouillement des constateurs aura lieu de 18 à 19 heures. Il est toutefois bien entendu que, dans tous les cas, la rentrée des appareils soit effectuée dans les délais prévus au RSN. La constatation électronique est autorisée.

## **CHAMPIONNATS sur les doublages de l'Entente de l'Ouest : Classement honorifique**

1. Au plus de prix avec les deux premiers passés en trois catégories : Vieux et 1 an réunis - 1 An – Jeunes 2021. Deux points au premier, un point au second (avec minimum de 30 pigeons par concours). 15 amateurs seront classés dans chaque catégorie.
  2. Meilleures colonies de vitesse. Classement unique, toutes catégories confondues (4 points au 1er marqué, 3 points au 2<sup>ème</sup> marqué, 2 points au 3e marqué et 1 point au 4e marqué). 10 amateurs seront classés.
- Vieux et 1 an : du 17/04 au 31/07 inclus
  - Jeunes 2021 : du 15/05 au 28/08 inclus

## **HEURES D'ENLOGEMENT (uniquement sur rendez-vous)**

- le vendredi : de 17 à 19 H 30 précises.
- la veille des jours fériés : de 17 à 19 H 30 précises.

Pour rappel, le local de La Leuzoise se situe sur le site des Anciens Etablissements LEBRUN, Rue de Mortagne, 67 B à 7904 PIPAIX

**RETENUE** : 7 % sur les prix sauf en cas de lâcher reporté : 8 %

## **MISES OBLIGATOIRES**

Niergnies - Noyon – Pont – Ecoen : 0,90 € (doublage ouest gratuit)

Entraînement : 0,70 €

Résultat : 1 € par amateur et par concours (général ou doublage)

Le résultat peut être envoyé gratuitement par courriel sur demande expresse de l'amateur lors de l'enlogement des pigeons

Réglage : 1 € par appareil, y compris pour la constatation électronique

## **Programme des entrainements en semaine (enlogement mardi de 18h30 à 19h30)**

DATE	JOUR	ETAPE	BUREAU ENLOGEMENT
21/4	Mercredi	NIERGNIES	FRASNES
28/4	Mercredi	NOYON	FRASNES
5/5	Mercredi	PONT	FRASNES
19/5	Mercredi	NIERGNIES	FRASNES
26/5	Mercredi	NIERGNIES	FRASNES
2/6	Mercredi	NIERGNIES	FRASNES
9/6	Mercredi	NIERGNIES	FRASNES
16/6	Mercredi	NIERGNIES	FRASNES
23/6	Mercredi	NIERGNIES	FRASNES
30/6	Mercredi	NOYON	FRASNES
7/7	Mercredi	NOYON	FRASNES
15/7	Mercredi	NOYON	FRASNES
28/7	Mercredi	NOYON	FRASNES
4/8	Mercredi	NOYON	FRASNES

**Stéphane Flament Consulting s.r.l.**  
**ASSURANCES – CREDITS – PLACEMENTS**

**Flament Stéphane**

**Rue Jean Vinois, 17 - 7890 Ellezelles**

**Tél. : 068 44 50 93**

**stephane@flament consulting.be**

**BE 0434 938 694**

**D'HONT Christophe**

**Installations électriques - Photovoltaïques**

**42, Rue Pecquereau 7530 Gaurain-Ramecroix**

**Gsm : 0477/34.03.02 Email : christophe.dhont@skynet.be**

**CAFE BELLE VUE**

**LOCAL COLOMBOPHILE & BILLARD**

**SALLE POUR BANQUET & DÉJEUNER DE FUNÉRAILLES**

**82, RUE LÉON DEMOTTES**

**7911 FRASNES**

**TEL. 0498/120788**

**Marbrerie François**

**Réalise tous travaux de la pierre : Escalier – Tablette – Cuisine**

**Vasque – Douche – Couvre mur – Seuil – Pan de travail – Table**

**Cheminée – Espace par cet jardin.**

**Pierre bleue, Marbre, Granit et Quarts.**

**Zoning d'Ath – Rue pré du Roy Tel. 068/281474 Gsm : 0497/509618**

**Mail : marbreriefrancois@hotmail.be**

## **B. CONCOURS DE ½ FOND**

CONVOYAGE : WYBO S.A.

Lâcher UNIQUE de l'Entente du Tournaisis, de l'Entente de l'Ouest, de l'Entente des 5 et de l'Entente Frontalière

### **RAYONS de l'Entente**

L'Entente de l'Ouest, l'Entente Frontalière, l'Entente des 5 organisent ensemble, sur toute la durée du programme de petit demi-fond, un concours général. Pour les concours généraux, en application d'une décision de l'AG nationale du 22/2/2019, les catégories Vieux et Juniors seront regroupées en un classement unique avec un doublage pour les juniors uniquement. Un doublage unique, facultatif et gratuit, est organisé pour les amateurs de l'Entente de l'Ouest et de l'Entente des 5. Tous les pigeons d'un même amateur doivent être enlogés dans le même bureau (toutes catégories confondues).

#### **1. Rayon pour les concours généraux de petit-demi-fond (Entente de l'Ouest + Entente Frontalière + Entente des 5)**

Le rayon est formé des communes suivantes et celles situées à l'intérieur du périmètre formé par celles-ci : Bleharies, Hollain, Saint-Maur, Ere, Willemeau, Froidmont, Orcq, Froyennes, Kain, Mourcourt, Molembaix, Celles, Escanaffles, Orroir, Amougies, Russeignies, Renaix, Nukerke, Etikhove, Maarke-Kerkem, Schorisse, Brakel, Nederbrakel, Opbrakel, Elst, Everbeek, Michelbeke, Zegelsem, Parike, Deftinge, Goeferinge, Geraardsbergen, Moerbeke, Onkerzele, Viane, Bever, Sint-Pieters Kapellen, Marcq, Silly, Gibecq, Mévergnies, Attre, Chièvres, Herchies, Baudour, Tertre, Hautrage, Hainin, Thulin, Montroeuil Sur Haine, Hensies, Bernissart, Bon Secours, Peruwelz, Wiers, Callenelle, Maubray, Peronnes et Laplaigne.

#### **2. Rayon pour le doublage "Entente de l'Ouest / Entente des 5 " sur les concours de petit demi-fond**

Le rayon est formé des communes suivantes et celles situées à l'intérieur du périmètre formé par celles-ci : Ellezelles, Flobecq, Opbrakel, Everbeek, Ogy, Deux-Acren, Bois de Lessines, Bassilly, Silly, Gibecq, Mevergnies, Attre, Maffle, Ath, Ormeignies, Huissignies, Beloeil, Grandglise, Quevaucamps, Ellignies Ste Anne, Tourpes, Wuillaupuis, Bury, Roucourt, Pipaix, Baugnies, Barry, Maulde, Beclers, Havinnes, Quartes, Forest, Cordes, Arc-Wattripont, Dergneau, Saint -Sauveur .

#### **ENLOGEMENT (uniquement sur rendez-vous) :**

Le VENDREDI de 17 H 00 à 19 H 30 précises

#### **LACHER :**

Le samedi à la première heure favorable.

En cas de mauvais temps, le rapatriement des pigeons aura lieu le lendemain au plus tard à 13 H. Si le temps le permet, l'organisateur pourra décider de lâcher les pigeons à la frontière en accord avec le convoyeur et le Président de l'Entente.

Dans le cas contraire, les pigeons seront remis aux amateurs dès leur retour au local.

## **MISES OBLIGATOIRES :**

Toury – Orléans - Sermaises : 1,10 € (doublage ouest gratuit)

Résultat : 1 € par amateur et par concours (général ou doublage)

Le résultat pourra être envoyé gratuitement par courriel à chaque amateur qui en fait expressément la demande au moment de l'enlèvement.

Réglage : 1 € par appareil, y compris pour la constatation électronique

## **APPAREILS ET CONSTATATIONS :**

Seuls les pigeons constatés dans les heures normales figureront au résultat. Si le nombre de pigeons constatés est insuffisant pour clôturer le résultat (en cas de concours irrégulier), les derniers prix seront remboursés.

Le dépouillement des constateurs aura lieu de 18 à 19 heures. Il est toutefois bien entendu que, dans tous les cas, la rentrée des appareils soit effectuée dans les délais prévus au RSN.

La constatation électronique est autorisée.

## **CHAMPIONNATS sur les doublages de l'Entente de l'Ouest : Classement honorifique**

Un championnat est établi sur tous les concours de petit demi-fond. Il se répartit en 3 catégories : vieux et 1 an réunis, 1 an, jeunes 2021 et se joue au plus de points avec les deux premiers passés, deux points étant attribués au premier et un point au deuxième (avec minimum 30 pigeons par concours).

15 amateurs seront classés dans chaque catégorie

Une catégorie "Meilleures colonies" est également prévue, toutes catégories confondues : 4 points au 1er passé, 3 points au 2ème passé, 2 points au 3ème passé et 1 point au 4ème passé. 10 amateurs seront classés dans cette catégorie.

Durée des championnats : Vieux et juniors : du 01/05 au 24/7 inclus.

Pigeonneaux : du 12/6 au 28/8 inclus

## **C. DISPOSITIONS COMMUNES A LA VITESSE ET AU 1/2 FOND**

### **LOCAUX**

<b>ENTENTE DE L'OUEST</b>		
ELLEZELLES	L'HIRONDELLE	0475/693263
FRASNES	CHACUN SON DROIT	0472/20.37.03
LEUZE	LA LEUZOISE	0471/293258
MOUSTIER	L'UNION	0498/21.56.97 – 0497/333973

## **DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES**

- a) Le règlement Sportif National est de stricte application et plus particulièrement les articles n° 57, 65, 69, 70 et 77.
- b) Le règlement sportif de l'EPR Hainaut-Brabant wallon est également de stricte application et, plus particulièrement, **l'article 54** qui précise : « Tout pigeon de port ou supplémentaire enlogé dans une société **devra** être mentionné dans une **liste ad hoc** permettant au préposé de la société de vérifier la vaccination mais également de remettre ce pigeon à son propriétaire en cas de retour des contingents dans les locaux ». A ce propos, le comité de l'Entente propose aux amateurs de fournir, à chaque enlogement de pigeons pour entraînement, une liste de vaccination sur laquelle ils ont coché, par une croix ou en surlignant, les pigeons qu'ils enlogent à l'entraînement.  
Les pigeons de port, d'entraînement ou supplémentaires appartenant à un amateur dont les colombiers se situent en dehors de la zone de participation de **l'Entente de ½ fond** ne seront pas acceptés.
- c) Les feuilles de vaccination contre la paramyxovirose doivent obligatoirement être déposées (avant le début de la saison) dans la société où l'amateur a déposé sa liste au colombier
- d) Plus aucune réclamation ne sera acceptée par les classificateurs au-delà du délai repris dans les résultats, à savoir le vendredi qui suit la date du concours

## **RENTREE DES APPAREILS :**

Le dépouillement des constateurs aura lieu de 18 à 19 heures. Il est toutefois bien entendu que la rentrée des appareils soit effectuée dans les délais prévus au Règlement Sportif National.

## **REMISE DES PRIX DES CHAMPIONNATS**

Un trophée sera remis au champion de chaque catégorie, des championnats de vitesse et de ½ fond, lors de la journée des champions et des sympathisants de l'Entente, dont la date est fixée au **18 octobre 2021** au local colombophile de Buissenal.

Un sac de mélange « élevage » sera offert à chaque amateur classé présent à la journée de remise des prix.

## **BAGUES 2021**

Moustier :	1.111.401 à 1.111.800
Ellezelles :	1.117.801 à 1.118.680
Frasnes	1.092.001 à 1.093.200
Leuze :	1.090.101 à 1.092.000

**CAFE**

**DE LA MAIRIE**

***Chez Isa et Gino***

Place 3 - 4, 7890 Ellezelles.  
04977770104

**LOCAL DES SOCIETES SUIVANTES :**

Société colombophile l'Hirondelle.  
Local des combattants.  
Société St-Roch Ellezelles.  
Société le Jockey club.  
Permanence de la Mutuelle Socialiste.

**Crelan**

[www.crelan.be](http://www.crelan.be)

Agence  
**DEBUSSCHERE & DEFFERNEZ**

Grand Place 1 - 7911 Fresnes  
Tél : 069/86.67.42  
[francoisbuissenal@crelan.be](mailto:francoisbuissenal@crelan.be)

Rue de courtois 23c - 7900 Leuze  
Tél : 069/55.72.90  
[leuzecourtoisaut@crelan.be](mailto:leuzecourtoisaut@crelan.be)

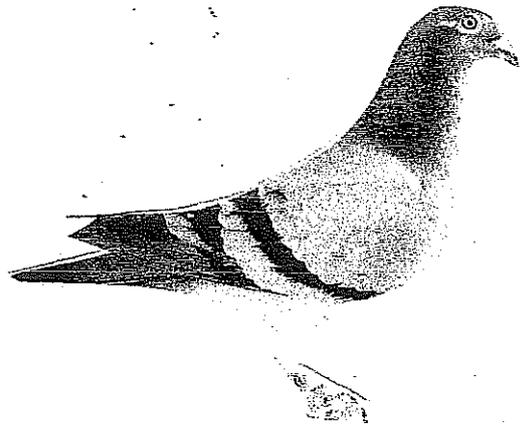
Sprl 3D CONSULTS - RSMA 112970 cb

**Sprl Brunin Frères**

Rue Louis Bally 5  
7540 Quarles

Construction - Transformation  
Carrelage

Brunin Damien : 0477/24.80.58  
Brunin David : 0474/39.58.30  
[sprlbruninfreres@hotmail.com](mailto:sprlbruninfreres@hotmail.com)





rue d'Audenarde 33A - 7890 Ellezelles

Tél : 068 / 54 35 35 - Fax : 068 / 54 34 34

[zerrac-system@skynet.be](mailto:zerrac-system@skynet.be)

Membre du Groupement Excellent : [www.excellent.be](http://www.excellent.be) - [www.zerracsystem.be](http://www.zerracsystem.be)

Ouvert mardi, jeudi et vendredi de 9 à 12 h et de 14 à 18 h 30

Samedi : de 14 à 17 h 30 - Fermé le lundi et mercredi

Petit et gros électroménager - Electricité générale - TV/LCD/Plasma

Vidéo - Hi-fi - Multimédia - Téléphonie - Réception satellite

Location matériel de sonorisation et châteaux gonflables

Pièces détachées toutes marques

Aussi à votre service à LESSINES

7860 Lessines - Grand'rue 50 - 068 / 54 22 12

Ouvert du mardi au vendredi de 9 à 12 h-30 et 14 à 18 h

Samedi : de 9 à 13 h et 14 à 17 h - Fermé le lundi

# LENA SERVICES

TITRES SERVICES - REPASSAGE

AIDE A DOMICILE ET SERVICES AUX PARTICULIERS

Possibilité d'enlèvement GRATUIT de votre linge à domicile

Entreprise agréée titre-service - [www.lena-services.be](http://www.lena-services.be)

SPRL DEFFERNEZ

TRANSPORTS & SERVICES

Nettoyages surfaces commerciales -

A.S.B.L. - Magasins - Restaurants ...



Tél. : 069/86.60.90

Rue du Berceau 12

7911 Moustier

# MaxiCar

## BELGIUM

Entreprise du secteur de l'automobile  
Avenue de l'Europe N° 5  
7903 Chapelle - A - Oie

Tél. 0470/612766  
Heures d'ouvertures :  
08h30 - 12h00 et de 13h30 - 18h00

chape

# Valcke

## Chapewerken Valcke

Rue Outre 3  
7910 Frammes-lez-Arvaing

info@chapevalcke.be  
BECS 2932 5650

gsm : 0485/12.42.71  
tel/fax : 069/44.24.02

## DECHEVRE E.

ENTREPRISE GENERALE DE CONSTRUCTION

11, Rue surin - 7911 Oudeghien

emdechevre@hotmail.com

0499.25.20.35

Rénovation - Transformation

Tous travaux de maçonnerie

Carrilage - Plafonnage

Aménagement intérieur et extérieur

Pavage - Dallage

Petit terrassement - Egoûtage

## ENTREPRISES D'HONT SA

Menuiserie - Transformation - Gros œuvre

Carpenterie - Châssis bois & PVC  
Vitrage & Menuiserie

50, Rue du Pilt  
7910 Arvaing

Tél. : 069/86.76.47  
Fax. : 069/36.06.23